



8 Avenue de Dallas – 21000 DIJON

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 28 OCTOBRE 2021

SOMMAIRE

PREAMBULE

I/ - RAPPORT MORAL ET RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR M. LE PRESIDENT DU CAS ET APPROBATION

II/ - PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2020 PAR LE TRESORIER DU CAS

III/ - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

IV/ - APPROBATION DES COMPTES 2020

V/ - APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

VI/ - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES ET RAPPORT TECHNIQUE 2020

A) Rapport d'activités

B) Rapport technique

VII/ - RAPPORT D'ACTIVITES DES COMMISSIONS

VIII/ - QUESTIONS DIVERSES

PREAMBULE

M. Joël REY Président du CAS ouvre la séance à 18H15 et préalablement à l'ordre du jour, il remercie les personnes présentes de l'intérêt qu'elles portent au CAS. Il informe également qu'il a une pensée pour M. Daniel FIDELAINE, décédé récemment, qui a œuvré au CAS durant plusieurs années notamment au sein de la commission Etang.

La présente Assemblée Générale se tient au local du Groupement d'Achats selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et rapport de gestion présenté par le Président du CAS et approbation
- Présentation du rapport financier 2020 par le Trésorier du CAS
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes 2020
- Approbation du budget prévisionnel 2021
- Présentation du rapport d'activités et rapport technique 2020
- Rapport d'activités des commissions
- Questions diverses

I/ - RAPPORT MORAL ET RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE PRESIDENT DU CAS ET APPROBATION

M. Joël REY donne lecture du rapport moral :

« Mesdames, Messieurs,

Comme toutes les années passées, nous sommes réunis aujourd'hui en Assemblée Générale comme le prévoient les statuts du CAS, ceci, afin de vous présenter les résultats de l'exercice 2020 et vous rendre compte de la mission de Président que vous m'avez confiée.

Bien que l'année 2020 ait été marquée par une crise sanitaire sans précédent, je laisserai la parole à chaque Président de Commission pour qu'ils vous présentent les quelques actions qui ont pu être maintenues.

Malgré ce contexte difficile, le Crédit Municipal de Dijon nous a rejoint en juillet 2020, nous leur souhaitons bon retour, puisqu'historiquement, ils faisaient partie de notre Comité d'Action Sociale.

En 2020, notre association a fonctionné normalement jusqu'au 13 mars, date à laquelle cette pandémie a conduit notre gouvernement à prendre des mesures inédites de protection sanitaire, tels que les confinements, couvre-feu, fermetures administratives des lieux commerciaux, culturels, de loisirs...

Toutes les activités organisées par les commissions ont été suspendues, annulées ou reportées. Nous avons aussi fermé l'accès à nos bureaux et mis en place un télétravail afin de maintenir le versement des primes, aides et de conserver un lien social avec nos adhérents.

Il a été proposé un service de livraisons à domicile sur des produits essentiels (Viandes, poissons, fromages) qui a très bien fonctionné et a permis à nos adhérents de se voir livrer à domicile leurs provisions chaque semaine.

Concernant l'Etang, nous avons recruté un couple, Mr Thomas JOVIGNOT et Mme Amélie MURANO, afin d'assurer l'entretien de l'étang et de ses abords, le contrôle des cartes et la gestion et l'entretien de l'Espace Aline RONOT.

Une remise aux normes de la maison a été effectuée afin d'accueillir cette famille dans les meilleures conditions.

Nous étions très satisfaits par cette nouvelle organisation, mais malheureusement, un évènement tragique est survenu et le décès de Mr Thomas JOVIGNOT nous a conduit à envisager un changement de gestion de l'entretien de l'Etang et de ses abords.

Un contrat de prestation a été signé avec une entreprise, ceci afin de limiter également les coûts élevés de remise en état du matériel.

Nous avons également revu le contrat de Mme Amélie MURANO afin qu'elle puisse continuer à loger dans la maison avec ses enfants. Elle est donc chargée de la gestion de l'Espace Aline RONOT et du contrôle des cartes de pêche.

Nous regrettons que les moments forts du CAS tels que le spectacle de Noël des enfants ait été annulé, nous avons cru jusqu'au dernier moment apporter un peu de joie à ces enfants qui en avaient vraiment besoin, mais la situation ne l'a pas permis. Le CAS a tenu à organiser un moment convivial à la Centrale d'Achats afin de remettre les friandises aux enfants et ainsi garder l'esprit de Noël.

Tous nos espoirs en 2020 étaient tournés vers un équilibre tant attendu, neige abondante, réveillon complet, réservations scolaires groupes et individuels nombreuses, nous ont laissé espérer une réussite, mais c'était sans compter sur la COVID, le Chalet étant une fois de plus, le Grand Perdant avec un déficit encore plus important malgré les efforts et les aides salariales perçues. C'est donc, ma plus grande déception.

Evènements importants survenus depuis la clôture et évolution et perspectives d'avenir de l'Association pour 2021 :

La crise sanitaire à rebonds multiples a freiné la remise en route de nos actions.

Les obligations formulées chaque jour par le gouvernement ne nous permettent pas d'anticiper et nous empêchent de prévoir des actions à court terme.

Nous avons donc décidé de reporter sur le dernier trimestre 2021, le Séjour ANCV et la Croisière sur le Rhin, et nous espérons enfin pouvoir profiter de ces Séjours.

De même, le voyage pour les Lacs Italiens a été reporté en 2022 et le voyage au Guatemala a été annulé pour des raisons sanitaires et de sécurité. Nous avons pu conserver les acomptes versés au prestataire en choisissant dans leur catalogue un voyage aux Pays Baltes, destination plus sûre et en accord avec les décisions sanitaires européennes.

Des mouvements de personnel ont eu lieu :

- A la demande de Mme Marie-Claude EDOUARD, une rupture conventionnelle a été mise en place, elle a donc quitté nos effectifs début mars 2021,
- Monsieur Didier VERNEY est en arrêt de travail depuis début janvier, et nous attendons des précisions de la part de son employeur, la Mairie de Dijon, sur sa situation,
- Nous avons donc recruté Monsieur David ROUSSEAU à la Centrale d'Achats.
- Le CAS connaît quand même quelques évènements heureux puisque Mme Ophélie JAONAH attend l'arrivée d'un bébé dans les semaines à venir, David ROUSSEAU occupe également son poste jusqu'à son retour, il est formé et accompagné par le personnel œuvrant au CAS depuis 12 ans.

Pour finir, je vous rappelle que le renouvellement du Conseil d'Administration prévu dans les statuts du CAS, aura lieu au cours du deuxième semestre 2021, ainsi que l'élection du nouveau bureau.

En tant que Président en fonction, je remercie très chaleureusement tous les bénévoles qui m'ont accompagnés pendant mes 4 mandats, membres du bureau, membres de toutes les commissions et membres cooptés, ainsi que le personnel du CAS.

Toutes ces personnes ont œuvré tout au long de ces 12 années afin de satisfaire le plus grand nombre.

UN GRAND MERCI A TOUS »

M. Joël REY met alors au vote ce rapport moral et rapport de gestion :

- Contre = 0
- Abstention = 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

II/ - PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2020 PAR LE TRESORIER

Examen des comptes et résultats par M. Pascal CHAPUIS, Trésorier du CAS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 878 905,87 euros contre 1 611 348,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 45,45 %.

La variation du chiffre d'affaire s'explique par la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 et toutes les mesures gouvernementales qui nous ont été imposées (confinement, fermetures administratives...). Les bureaux du CAS ont été fermés durant la période du premier confinement, de plus, les parcs, cinémas et divers espaces de sports, culture et loisirs étant fermés administrativement lors des diverses périodes de confinement et couvre-feu, la vente de billetterie s'en est trouvée fortement impactée. Tous les séjours et voyages organisés par le CAS pour 2020 ont été reportés ou annulés. Toutes les activités ont été suspendues et nous avons dû procéder au remboursement d'une partie des séances qui n'ont pu avoir lieu.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 802 442,96 euros contre 942 345,38 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 14,85%.

On constate une baisse des subventions pour les mêmes raisons, car pas ou peu de participation sur les activités, puisqu'elles ont été suspendues ou annulées et forte baisse des ventes de billetterie.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 770 464,70 euros 1 019 110,43 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 24,40 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 324 946,36 euros contre 782 773,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -58,49%.



Le montant des impôts et taxes s'élève à 10 912,59 euros contre 11 601,27 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 5,94 %.

Stabilité des impôts et taxes car il s'agit de coûts fixes, tels que les taxes foncières pour l'Etang et le Chalet et de la Taxe Ordures Ménagères de l'Etang, mais aussi la taxe formation calculée sur la masse salariale.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 210 249,83 euros contre 258 912,91 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,80 %.

Les traitements et salaires baissent suite au départ de Mr Michel SORDEL, son poste n'a pas été remplacé, mais également compte tenu des aides et exonérations de cotisations liées au chômage partiel.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 79 813,78 euros contre 100 473,42 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 20,56 %.

Idem.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 95 494,79 euros contre 103 663,14 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,88 %.

Le montant des autres charges s'élève à 260 975,09 euros contre 330 334,05 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21 %.

Les autres charges représentent les divers avantages alloués aux adhérents (primes, entrées équipements sportifs...) dans le cadre des conventions. Ces postes sont en baisse suite à la fermeture des équipements sportifs et l'annulation du Spectacle de Noël.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 752 857,14 euros contre 2 606 869,14 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 32,76 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 91 512,21 euros contre - 53 174,98 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 72,27 %.

Après prise en compte :

- du résultat financier de 63,34 euros contre 90,53 euros pour l'exercice précédent,
- du résultat exceptionnel de 18 045,88 euros contre 10 728,90 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un déficit de 73 402,99 euros contre 42 355,55 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 73,30 %.

Déficit dû à l'unique poste que les financeurs ne subventionnent pas en totalité, le Chalet, qui a connu cette année un déficit record avec les frais fixes et aucun chiffre d'affaires pendant les confinements et fermetures administratives.

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice 2020 en report à nouveau.

Commentaires du Trésorier du CAS

« Après cette présentation très comptable de la gestion de l'exercice 2020 j'aimerais comme chaque année compléter ce rapport par une vision plus analytique.

Cette année 2020 a été une année très particulière. En effet à cause des confinements successifs l'activité de notre association a été considérablement réduite se concentrant

uniquement sur le début d'année et la période estivale alors que nos frais fixes de fonctionnement de structure n'ont pas changés.

Je vais toutefois vous donner les principaux éléments à retenir.

Principaux déficits enregistrés au cours de cet exercice (Chiffres arrondis à l'euro le plus proche) :

- Soirée dansante : - 3 104 €
- Commission sport : - 3 220 € dont 120 € sur les cours de judo (remboursements), - 170 € sur les samedis de neige et - 3 060 € sur les matchs de rugby du tournoi des six nations. Le match contre l'Italie fut une nouvelle fois un fiasco.
- Le Chalet : - 66 445 €. Le déficit chronique de cette structure se poursuit. L'année 2020 semblait pourtant prometteuse au vu des réservations et de l'enneigement exceptionnel de cet hiver mais malheureusement la Covid 19 est passée par là. La fermeture pendant plusieurs mois nous a été très préjudiciable. Le chalet reste le point noir de nos finances et malheureusement l'année 2021 ne sera pas meilleure.
- Forfait remontées mécaniques : - 970 € (Forfaits achetés pendant les vacances de février juste avant l'annonce de la fermeture des stations de ski).

Quelques rares excédents enregistrés :

- Commissions retraités : + 298 € (Caractérisés principalement par un gain au niveau de la galette des rois)
- Commission animation culturelle : + 36 € (Visite du château de Mâlain)

Le déficit global de l'année 2020 s'élève précisément à - 73 402,99 €.

Compte tenu des acomptes prévisionnels versés par nos organismes adhérents nous allons leur rembourser la somme totale de 154 655 €.

Heureusement pour notre trésorerie une bonne nouvelle est arrivée récemment : l'acompte versé sur le voyage prévu au Guatemala qui a été annulé va nous être intégralement remboursé et non conservé à titre d'acompte sur un prochain voyage comme initialement prévu.

L'année 2021 devrait malheureusement fortement ressembler à l'année 2020 compte tenu des 6 premiers mois qui ont vu l'activité quasiment réduite à néant. Nous aurons peut-être la chance de voir maintenue la croisière reportée en octobre prochain.

Gageons que 2022 soit l'année de la reprise pour notre association. Nous croisons les doigts.

Merci à tous et à toutes. »

- Contre = 0
- Abstention = 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

III/ - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme Karen DAMPEYROUX, du Cabinet EXCO SOCODEC, prend la parole afin de présenter le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées.

- **Rapport sur les comptes annuels :**

Le Commissaire aux Comptes certifie les comptes annuels 2020 qui sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Pas de remarques particulières.

- **Rapport spécial :**

Ce rapport fait état notamment des diverses gratuités ou demi-gratuités dont bénéficient certains administrateurs dans le cadre de leur fonction (accompagnants responsables de groupes à des voyages).

IV/ - APPROBATION DES COMPTES 2020

Suite à la présentation du rapport moral et rapport de gestion présenté par M. Joël REY, puis du rapport financier présenté par M. Pascal CHAPUIS et de la certification des comptes par le Commissaire aux Comptes, l'arrêté des comptes 2020 est soumis au vote, à savoir :

- Contre = 0
- Abstention = 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

V/ - APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

M. Pascal CHAPUIS donne quelques éléments sur le budget prévisionnel 2021 :

« Juste un petit mot sur le budget prévisionnel 2021 qui est pratiquement identique au budget 2020 car nos activités ont été quasiment nulles jusqu'à la mi-juin.

Le budget prévisionnel 2021 s'élève à 1 773 700 € légèrement supérieur au réalisé 2020 qui s'est élevé à 1 754 186 €

Principales variations par rapport au réalisé 2020 :

- Arrêt du remboursement du salaire et des charges de Didier Verney à la Ville de Dijon suite à son absence depuis le début de l'année et sa mise en longue maladie sans mise à disposition de personnel de remplacement : - 43 845 €

Son contrat ne sera pas renouvelé à son échéance (Novembre 2021)

- Augmentation des achats du groupement d'achat suite à de bon volumes de commandes sur les derniers mois : + 20 000 € (espoir de reprise)

- Absence de soirée dansante : - 8 200 €

- Charges de gestion à l'étang : - 4 400 € (importante fuite d'eau en 2020)

- Séjour ANCV des retraités : + 22 155 €

- Croisière Croisi Europe sur le Rhin : + 51 200 €
- Forfaits de remontées mécaniques : - 2 600 €
- Arrêt du financement au Restaurant d'entreprise : - 4 000 €
- Activités commission sport (notamment pas de tournoi des 6 nations) : - 12 000 €

Ce budget tient compte de la situation que nous connaissons à ce jour notamment en ce qui concerne l'évolution de la Covid 19. Il sera donc susceptible d'être éventuellement corrigé en fonction des événements qui pourraient intervenir d'ici la fin de l'année.

Après 2 années fortement perturbées nous espérons que 2022 sera l'année de la reprise pour notre association et que nous retrouverons alors une activité normale.

C'est notre vœu le plus cher

Merci »

Suite à la présentation du budget prévisionnel 2021, ce dernier est mis au vote :

- Contre = 0
- Abstention = 0

ADOpte A L'UNANIMITE

VI/ - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES ET RAPPORT TECHNIQUE 2020

A) Rapport d'activités

M. Joël REY, Président du CAS, présente le rapport d'activités en faisant un point sur les diverses primes et gratifications versées sur l'année 2020

- **Primes et gratifications versées en 2020**

Chaque année, diverses primes et gratifications sont octroyées aux agents actifs et retraités. Pour rappel, le C.A.S dénombre **28 primes différentes** dans son catalogue de prestations.

Sur l'année 2020, **2 622 primes** ont été versées pour un montant de 179 931,25 €, dont :

- 971 enfants de 0 à 14 ans ont reçu un chèque Cadhoc Noël d'une valeur de 30,00 €.
- 466 enfants de 0 à 18 ans ont bénéficié de la Prime « Vacances été des enfants », basée sur le calcul du quotient familial.
- 451 enfants de 6 à 26 ans ont reçu un chèque Cadhoc « Rentrée Scolaire » d'une valeur pouvant aller de 30,00 € à 130,00 € en fonction du QF et de l'âge de l'enfant.
- 128 agents actifs ont bénéficié des chèques-vacances.
- Etc ...

Le C.A.S a enregistré, sur 2020, **1 453 adhésions « Retraité »** (agents + conjoints + enfants) pour une recette totale de 15 478,00 €.

Le nombre d'adhésions « Retraités » reste stable d'une année sur l'autre.

Toutefois, pour l'année 2021, le CAS a enregistré 1 242 adhésions (agents + conjoints + enfants) au 5 Juillet 2021

Quant aux chèques-vacances mis en place pour les retraités, seuls 38 agents retraités ont souhaité en commander pour un montant total de 13 200,00 €.

B) Rapport technique

Ce rapport est présenté par M. Joël REY. Il prend donc la parole.

1) Etang du Grand Borne

M. Joël REY rappelle aux membres présents que cette salle, dénommée « Espace Aline RONOT » a été inaugurée le samedi 12 Octobre 2019.

Une entreprise privée est chargée de l'entretien du site. Les états des lieux d'entrée et de sortie et la remise des clés de la salle seront effectués par Mme Amélie MURANO, ainsi que le contrôle des cartes de pêche.

En raison des événements liés à la crise sanitaire, le site de l'Etang a été fermé en majeure partie sur l'année 2020.

Toutefois, depuis sa réouverture courant 2021, l'« Espace Aline RONOT » est souvent occupé.

2) Chalet des Rousses

M. Joël REY rappelle que nombre de travaux ont été effectués au chalet, mais que malgré tout il restera toujours quelques travaux à faire comme dans une maison individuelle.

Il précise qu'une porte coupe-feu sera prochainement installée pour un coût de 1 600,00 €.

En fin d'année 2021, une commission sécurité aura lieu.

Travaux à prévoir : toit du garage et balcon logement

Suite à la demande de riverains, les sapins ont été coupés.

VII/ - RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DES COMMISSIONS

M. Joël REY informe l'assemblée que tous les voyages et sorties de chaque commission ont été annulés pour certaines et d'autres reportées sur la fin d'année 2021 et sur 2022.

- **Commission « Fêtes et Loisirs »**

Mme Nicole PELOT, Présidente de la commission « Fêtes et Loisirs » rappelle que le voyage Les lacs Italiens est reporté sur l'année 2022. Le voyage au Guatemala a été annulé et remplacé par les Pays Baltes pour l'année 2022.

En 2020, le spectacle de Noël a été annulé également.

Cette année, l'Arbre de Noël aura bien lieu le samedi 4 Décembre 2021 au Zénith de Dijon (pass sanitaire et masque obligatoire), et un marché de Noël est prévu le samedi 27 Novembre 2021 à Colmar.

- **Commission « Retraités »**

Mme Ginette REMOND, Présidente de la commission « Retraités » prend la parole pour faire un point :

- Le séjour ANCV en Aveyron a bien eu lieu sur fin Septembre 2021.
- Une sortie Saumon est prévue sur Décembre 2021.
- Reprise des activités au local (qui a été fermé du 13 Mars 2020 au 17 Juin 2021).

- **Commission « Groupement d'Achats »**

Mme Patricia DE LAZZER, Présidente de ladite commission prend la parole.

Pour l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, seules les commandes de Janvier et Février ont été mises en place, ainsi que la commande de vins de printemps et celle des fournitures scolaires.

Durant cette crise sanitaire, ces commandes ont été remplacées par des commandes internet et des livraisons à domicile pour des produits tels que la viande, les poissons et les fromages.

Les commandes mensuelles ont été remises en place à partir de Septembre 2020.

- **Commission « Sports »**

- Abonnements Foot DFCO
- Mise en place de cours de Yoga depuis la rentrée de Septembre 2021 (3 séances)
- 2 sorties Rugby sont prévues (France/Irlande et France/Angleterre)
- Samedis Neige enfants : pas d'augmentation du prix des cours, mais peut-être une augmentation du prix du bus (suite à l'augmentation des prix du carburant)
- 2 sorties ski adultes sont prévues.

- **Commission « Animation Culturelle »**

Mme Bernadette REY, Présidente de la commission « Animation Culturelle » informe les membres présents que :

- La Croisière sur le Rhin, initialement prévue sur Mai-Juin 2020, puis reportée sur Octobre 2020 s'est déroulée du 16 au 21 Octobre 2021.
- Les cours de peinture ont repris depuis Septembre 2021
- Sortie prévue le 10 Décembre 2021 au Fort de Saint-Apollinaire, mais à confirmer
- Sortie prévue à Paris au printemps 2022
- Contact est pris avec les Amis du Musée pour la mise en place d'un partenariat pour l'organisation de visites autour d'une œuvre.

VIII/ - QUESTIONS DIVERSES

- **Renouvellement du Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux comptes suppléant :**

M. Joël REY informe les personnes présentes que les mandats du Commissaire aux comptes (Cabinet EXCO SOCODEC) et Commissaire aux comptes suppléant arrivent à échéance, et demande si elles sont d'accord pour renouveler les mandats actuels (mandat de 6 ans).

Les membres présents n'émettant aucune opposition, le renouvellement est adopté à l'unanimité.

- M. Pascal CHAPUIS reprend la parole pour un message personnel :

« Après plus de 25 ans de vie associative, j'ai décidé de mettre fin à mes fonctions au sein du CAS.

Cette décision est mûrement réfléchie et aurait dû être effective dès 2018. En effet j'avais dit que j'arrêterais en 2018 mais au vu des circonstances des élections j'avais alors décidé de prolonger l'aventure auprès de Joël en précisant que cette fois ce serait mon dernier mandat. Nous y sommes.

Voilà bien longtemps que j'ai débuté mon investissement dans le milieu associatif.

Après plusieurs années de secrétaire puis de président de section à l'ASCM j'ai décidé d'œuvrer pour le CAS.

C'est en tant que membre puis rapidement trésorier du Groupement d'achat que je me suis d'abord investi au sein de notre association.

Puis après un petit break j'ai décidé en 2009 d'intégrer une équipe de convaincus présidée par Joël et prête à relever le défi de sauver le CAS.

En effet la situation du CAS était alors critique, son avenir était en jeu

L'audit réalisé avait mis à jour de nombreux dysfonctionnements. Les collectivités avaient perdu confiance et critiquaient vivement le manque de transparence sur l'utilisation de leurs financements. Certaines se désengageaient déjà et d'autres envisageaient de le faire à court terme.

L'heure était grave et comme on dit médicalement : le pronostic vital du CAS était engagé.

Avec un petit groupe d'acharnés décidés à s'engager à fond, nous nous sommes donc mis au travail.

Les 2 premiers mandats ont été compliqués. Nos relations avec les financeurs étaient extrêmement tendues. Que de soirées passées avec les membres du bureau à réfléchir, trouver des solutions aux problèmes mis à jour.

Il a fallu revoir les statuts, créer des procédures, revoir le fonctionnement complet de notre association à tous les niveaux, convaincre nos financeurs. Nous avons parfois été contraints de prendre des décisions pas faciles et mêmes désagréables. Mais le challenge à relever nous obligeait à prendre nos responsabilités et c'est ce que nous avons fait.

Aujourd'hui tout va bien. Tout ce travail de fond a payé et le CAS est à présent une institution importante dans le domaine de l'action sociale, transparente financièrement et surtout reconnue par les collectivités et organismes. La confiance de nos financeurs est aujourd'hui revenue. Nous en avons pour preuve l'adhésion régulière de nouveaux adhérents financeurs. Ce challenge a été relevé et c'est une fierté.

Je tiens à tous vous remercier pour votre investissement au sein du CAS et pour votre confiance à mon égard.

Merci également aux membres du bureau passés et présents pour leur confiance avec une pensée particulière pour Aline RONOT dont le rôle a été prépondérant dans le redressement de notre association.

Je remercie également vivement l'ensemble du personnel pour la qualité de son travail et de nos relations.

Et enfin j'adresse un message tout particulier à Joël notre président.

Joël, ce fût un grand plaisir d'avoir partagé toutes ces années et cette aventure à tes cotés. Nous avons vécu des moments très divers, parfois joyeux, parfois tristes et parfois compliqués.

Je suis très heureux et surtout très fier d'avoir relevé ce défi à tes cotés et d'avoir œuvré sous ta présidence dans un esprit toujours marqué par l'honnêteté, la transparence et surtout, et c'est là l'essentiel, une totale loyauté.

Merci à toi pour ces douze années de collaboration et bravo pour ton engagement et ton courage.

Je vais quitter le CAS après toutes ces années sans remords ni regrets avec le sentiment du travail accompli. Ce fut une magnifique expérience dont je me souviendrai toujours.

C'est une page qui tourne. Comme vous le savez je suis en retraite et mon épouse Christine le sera très prochainement et nous avons de nouveaux projets.

De plus j'ai toujours été et demeure convaincu que l'équipe dirigeante d'une association doit, après un certain nombre d'années, se retirer pour faire place à d'autres équipes qui apporteront des idées nouvelles adaptées aux nouvelles générations permettant ainsi à l'association de toujours progresser et se développer.

Bien sûr je serai dans un premier temps, comme je l'ai toujours dit, et si tel est son désir, à la disposition de celui ou de celle qui me remplacera au poste de Trésorier afin que cette succession se fasse dans les meilleures conditions.

Je tiens à rassurer les futurs candidats à ce poste car à présent le plus dur est fait ; nous vivons à présent sur un rythme de croisière, tous les tableaux de financements et de contrôles mis en place fonctionnent parfaitement et je dirai qu'il suffit aujourd'hui de les alimenter. La qualité des relations avec le président, avec les membres du bureau et le personnel est excellente et cela est un vrai atout.

Merci encore à tous et bon courage pour la suite.

Longue vie au CAS ».

oo

L'ordre du jour étant épuisé, M. Joël REY remercie les personnes présentes et lève la séance à 19h25.

Le Président du CAS



Joël REY